

Chers Amis d'ENERGIE MUTUELLE

Comme les autres années, je viens par ce petit message vous donner quelques nouvelles de notre mutuelle.

D'abord un petit zoom sur nos effectifs :

Les derniers chiffres transmis par notre assureur font état de **568** personnes inscrites soit 409 en option A et 159 en option B dont 81 rattachés à la surcomplémentaire, nous étions 668 en juin 2023 soit une nouvelle chute de nos effectifs de 15% !.....

Et bien sûr nous n'avons aucune entrée qui vienne compenser cette chute vertigineuse de nos adhérents.

Par ailleurs en 2023, nos résultats concernant notre contrat sont déficitaires au global de 7%.

La perspective des résultats de 2024 n'est pas plus réjouissante puisque la projection nous conduit à une perte de l'ordre de 5%.

Lorsque vous ajoutez à ces résultats peu encourageants :

- Les frais que la sécurité sociale ne cesse pas de répercuter aux mutuelles comme : les tests covid que la SS rembourse moins, les transports sanitaires, les soins et prothèses dentaires.
- La revalorisation des consultations de médecins généralistes qui passent à 30 € en décembre prochain et celles des spécialistes qui vont également augmenter à 60€ en 2025.
- Hausse des barèmes tarifaires de l'hospitalisation.
- Evolution du dispositif « mon soutien psy » dont la consultation passe de 30 à 50€.
- Augmentation des franchises médicales sur les médicaments, les auxiliaires médicales.
- Augmentation de la participation forfaitaire qui passe de 1 à 2€ pour l'assuré.

Dans ces conditions, vous comprendrez qu'avec notre courtier le cabinet Bessé, nous pensions avoir avec notre assureur une négociation pour 2025 des plus difficile.

Et cela a bien été le cas car l'augmentation réclamée était de + 15,5% !,,,,,

Face à cette situation nous avons cherché des solutions pour diminuer cette importante augmentation.

D'abord nous avons décidé de consulter d'autres assureurs pour savoir si nous pouvions trouver notre bonheur ailleurs que chez MH et EM.

- Pour ce faire nous avons consulté AXA, dont voici la réponse :
« Nous sommes désolés mais la souscription d'un contrat à destination exclusive des retraités ne répond pas à nos normes de souscription.
De plus, la présence de frais d'obsèques sans limite d'âge dans ce contrat ne nous permet pas de soumettre cette étude à dérogation.
Au regard des résultats, la majoration demandée par le tenant (MH) ne nous semble pas aberrante. »
- Nous avons également consulté La Mutuelle Générale dont la réponse résumée est la suivante :
« Nous regrettons de vous informer que nous ne sommes pas en mesure de vous accompagner sur ce dossier. »
- Et enfin nous avons interrogé SMA VIE dont la réponse a été la suivante :
« Nous vous remercions pour votre message et vous confirmons que SMA ne se positionnera pas sur l'étude AREC compte tenu qu'il s'agit d'une population uniquement composée d'inactifs. »

Dans ces conditions il nous fallait rester chez MH et EM.

Pour réduire l'augmentation réclamée nous avons décidé de gagner 2% en supprimant de notre contrat les frais d'obsèques dont le crédit ne bénéficie pas à l'assuré mais à sa succession.

Par ailleurs, dans la négociation avec l'assureur nous avons pu gagner un demi pourcent.

Ces deux dispositions nous ont donc permis de ramener de 15,5% à **13 %** l'augmentation désirée par l'assureur.

Cela reste une augmentation significative mais que nous avons réparti en fonction des résultats 2023 et 2024 de chacune des options A, B et B+.

La plus mauvaise étant l'option B, nous l'avons augmentée de 16,66%.

L'option A ne supporte qu'une augmentation de 10,16%.

Et enfin la complémentaire n'est augmentée que de 7,14%.

Les nouveaux tarifs sont indiqués dans le tableau joint.

Par ailleurs, sachez que les augmentations affichées chez les autres mutuelles sont de l'ordre de 8 à 10% en moyenne.

Une bonne nouvelle tout de même, j'ai interrogé ma propre assurance la MACIF qui m'a indiqué que même avec les tarifs 2025, il était sage et prudent que je reste chez Energie Mutuelle car elle n'avait pas mieux à me proposer....

A Foubert